

Bâti Lyon Promotion
Société par actions simplifiée au capital de 300.000 €
Siège social : 68 Cours Lafayette, 69003 Lyon
825 126 832 RCS Lyon
(ci-après la "Société")

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 3 DECEMBRE 2024

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale,

Après avoir entendu la lecture du rapport du Président,

Décide de révoquer, à effet de ce jour, Monsieur Jérôme Guillaud de son mandat de Directeur Général de la Société, et de ne pas procéder à son remplacement.

Cette résolution est adoptée, 24000 voix ayant voté pour, 6000 voix ayant voté contre et 0 voix s'étant abstenues.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption de la résolution qui précède.

Cette résolution est adoptée, 24000 voix ayant voté pour, 6000 voix ayant voté contre et 0 voix s'étant abstenues.

« extrait certifié conforme »

Le Président,
Monsieur Damien Savey

